

Benet

Le conseil municipal défend le centre des impôts

Lors de sa dernière réunion, mardi 9 juillet, le conseil municipal a réaffirmé son attachement à un service public des impôts de qualité qui permette à chaque citoyen d'accéder à des conseillers qualifiés en tout point du territoire y compris les plus éloignés du chef-lieu.

L'actuelle réforme du ministère des Finances consiste à fermer les centres des impôts les plus petits, nombreux dans les territoires ruraux.

À cet effet le conseil municipal souhaite que le service des Impôts offre aux habitants du Sud-Est Vendée-Porte de Vendée : l'accès à des services complets et personnalisés à Fontenay-le-Comte, sous-préfecture ; des contacts de proximité dans les pôles relais Benet, La Châtaigneraie et Mouilleron - Saint-Germain selon le Schéma de cohérence territorial en cours d'élaboration.

FLL09

Ouest France : 18/7/15